# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 JUILLET 2026 à 20H30 à HANC

**Présents :**
Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, RAULT Odile, DESAIVRES Éric, PAQUEREAU Stéphane, BERNARD Jean-François, BABIN Etienne, FRAGNEAU Monique, JOLLY Jacques, MAGNERON Nicolas, COLLIER Katie, DEMPURE Joël, CHAIGNEAU Elodie, GOICHON Laurent

**Absents excusés :**
Gilles DOMERGUE, Jessica FRAIGNEAU, Sylvie RUMEUR

## APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 09 juin 2026

## 14 JUILLET

M. le Maire fait le point sur l'organisation du 14 juillet, à ce jour il y a environ 80 personnes inscrites.
Il fait part au conseil des commandes réalisées pour l'apéritif, le coût sera moindre que l'an passé.

## FETE D'ETE

M. le Maire refait un point également sur toute l'organisation de la fête.
Toutes les inscriptions n'ont pas été retournées en Mairie, la distribution du journal dans lequel l'animation est rappelée permettra de recevoir les dernières inscriptions attendues pour le 10 juillet au plus tard.
Le rendez-vous est donné aux conseillers le matin du 26 juillet à 8H pour la mise en place.

## RECEPTION DES « BLAIS » - 24 SEPTEMBRE

Les descendants canadiens et américains de Pierre BLAIS, natif de Hanc, font un pèlerinage sur la terre de leur ancêtre et à cette occasion viennent sur Hanc le 24 septembre prochain. Pour rappel une stèle commémorative est installée près de l'église à Hanc sur la Place Blais.
Ils arriveront le jeudi 24 septembre aux environs de 9H – 9H30 et repartiront vers 13H45.
Il est prévu qu'un café leur soit offert le matin, la projection d'un film réalisé en 2010 à l'occasion de la venue d'autres descendants, puis faire un tour dans Hanc, découvrir des produits locaux, et départ en bus.
Luc DENIS ancien maire de Hanc est en étroite collaboration avec eux et la Mairie pour l'organisation.
Il y aura en tout 25 personnes avec 2 organisateurs, des anciens membres du précédent conseil municipal et le conseil municipal actuel pour ceux qui pourront être disponibles.

## ASSOCIATION FONCIERE DE PIOUSSAY

Nous avions déjà indiqué lors du dernier conseil la dissolution de l'association foncière de Pioussay et le transfert des propriétés au profit de la Commune de Valdelaume.
Après avoir rencontré la Notaire en charge de la régularisation de l'acte, cette cession interviendra pour un montant d'un euro symbolique. Une délibération sera prise en ce sens. A l'unanimité le conseil valide cette proposition.
Isabelle BAUDRIT précise que la signature de l'acte sera très rapide d'ici la rentrée de septembre dès lors que les délibérations seront transmises au Notaire.

## CLECT

Il faut procéder à la nomination au niveau de la Communauté de Communes Mellois en Poitou d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à cette commission (principalement financière).

M. le Maire demande à l'assemblée qui veut se présenter, M. le Maire se propose en tant que titulaire et Isabelle BAUDRIT en tant que suppléante.

## QUESTIONS DIVERSES

- Ardilleux – fermeture d'une tranchée : suite au dernier conseil, les agents sont allés reboucher la tranchée qui avait été faite, il y a quelques années, pour des travaux de raccordement sur la voie publique et chez un particulier. Les propriétaires concernés ont remercié la commune de cette intervention ainsi que les agents communaux.
- Travaux salle des fêtes d'Ardilleux (réparation chêneau) : Isabelle BAUDRIT demande si les travaux ont été réalisés sachant que le conseil a voté depuis quelques temps ? M. le Maire confirme avoir signé le devis, l'entreprise sera relancée sur la réalisation de ceux-ci.
- Prom-Haies : Isabelle BAUDRIT rappelle que la commission environnement avait souhaité la replantation de haies à travers la commune. A cet effet, il a été pris attache auprès de Prom-Haies quant à la réalisation d'un projet global. Un rendez-vous a été fixé pour fin septembre, une délégation l'accompagnera à ce rendez-vous.
- Projet Mobilité dans le Mellois : Isabelle BAUDRIT et Jacques JOLLY se sont rendus à une réunion de travail qui a eu lieu hier sur Chef-Boutonne, bassin de vie de notre commune, avec un bureau d'étude et les services de la Com-Com pour présenter un projet de mobilité cyclable afin d'inciter les habitants à se rendre à vélo vers les principaux pôles de vie pour faire leurs courses et/ou se rendre à leur travail, par la création de voies réservées et protégées. Peu de communes étaient représentées et les présentations faites concernaient surtout les gros bourgs, et à priori ne pouvaient pas concerner nos petites communes puisque trop excentrées (à plus de 5km) des principaux bourgs regroupant les médecins, les magasins, les services administratifs, etc… Il nous a été indiqué que le bureau d'étude et la Com Com étaient là pour regrouper les idées et présenter un projet pour l'avenir, sachant qu'aucun bus ne serait mis en place pour desservir les villages par exemple, que la mise en place de piste cyclable serait à la charge de la commune, et qu'une seule subvention pourrait être allouée pour la signalétique par exemple, à hauteur de 4€ par habitant.
  Toutefois le constat a été fait que nos axes routiers (Départementales) ne permettaient pas la mise en place de pistes cyclables.
- Projet carte touristique avec parcours : Isabelle BAUDRIT a assisté à une animation sur Lezay, organisée par le Pays d'Art et d'Histoire, la Communauté de Communes Mellois en Poitou, l'Office du Tourisme, et la commune de Lezay, une présentation de l'aboutissement d'un projet de 2 années a été faite aux élus afin de proposer d'autres projets du même type sur le Mellois. Il s'agit de balades pédestres et cyclistes sur l'ensemble du territoire de la Commune, avec un point d'honneur sur les sites remarquables et historiques d la Commune. Compte tenu des très nombreux patrimoines publiques et privés qui composent notre commune, des fontaines, des églises, des fours à pain, château, arbre remarquable, etc .. , un tel projet pourrait être mis en place sur Valdelaume. A l'unanimité le conseil valide cette proposition. Une commission sera donc mise en place pour présenter le projet au Pays d'Art et d'Histoire, il faudra ensuite obtenir la validation du projet pour poursuivre.
- Logement de Bouin : Le logement a été libéré, il reste l'état des lieux à faire afin de voir les éventuels travaux à réaliser à l'intérieur. Odile doit reprendre contact avec la personne pour fixer un rendez-vous.
- Peupliers : Laurent GOICHON demande si nous avons eu des nouvelles de la personne qui voulait acheter les peupliers ? M. le Maire répond que non, et que de toute façon s'il coupait les peupliers, il devrait en replanter autant.
- Fontaine à Hanc : Katie COLLIER demande qu'elle est la législation aujourd'hui quant au prélèvement par des particuliers d'eau à la fontaine de Hanc, est – ce autorisé et dans quelle mesure ? M. le Maire rappelle que c'est une fontaine publique et que par habitude, certains anciens habitants de Hanc prélèvent pour leurs animaux, pour leur jardin de l'eau directement à la fontaine de Hanc. Aujourd'hui compte tenu des dérèglements climatiques quelle position devons-nous adopter sur ces prélèvements ? M. le Maire admet que c'est un vrai sujet à débattre, mais devons-nous interdire l'accès à l'eau ? Aujourd'hui peut-être devons-nous rappeler le bon sens, et les horaires de prélèvements ?

- Chiens : Laurent GOICHON souhaite qu'on rappelle par un courrier aux propriétaires de chiens concernés qu'ils doivent les tenir en laisse. M. le Maire confirme que des courriers sont adressés. Katie COLLIER propose également de faire un article pour le prochain bulletin sur la courtoisie entre les propriétaires de chiens lors des promenades
- Eglise de Pioussay : Jacques JOLLY demande si des mesures ont été prises pour l'ouverture et la fermeture de l'église ? M. le Maire informe le conseil qu'il a demandé aux agents d'ouvrir le matin et refermer à la fin de leur journée de travail (en ce moment le midi compte tenu des horaires aménagés)
- Vol sur Pioussay : les agents avaient installé au pied des charmilles nouvellement plantés à Pioussay sur la place un réservoir d'eau avec tuyaux poreux, ces derniers ont été volés
- Feu : un départ de feu a été stoppé très rapidement au bâtiment technique, rappelons ici encore l'extrême vigilance à avoir pour éviter tout feu.
- Local de l'école : Elodie CHAIGNEAU demande si le local de l'école sera opérationnel pour la rentrée pour le stockage de papiers pour l'APE ? M. le Maire lui confirme que oui.
- Mare de l'école : M. le Maire demande à Elodie pour que la mare des enfants soit remplie d'eau pour éviter de perdre la faune dans celle-ci
- Accueil des enfants le mercredi : il est acté que les enfants n'auront plus école le mercredi et feront donc la semaine de 4 jours à compter de la rentrée. Elodie CHAIGNEAU informe le conseil qu'aujourd'hui aucune solution n'a été trouvée pour accompagner les enfants au centre aéré situé à Chef-Boutonne. Il n'y a pas de bus proposé à ce jour. Un recensement est fait par les services de la Communauté de Communes et une réponse devrait être apportée aux familles courant de l'été.
- Rave-party : malgré l'interdiction émise par le Préfet, une rave-party devait avoir lieu entre Bouin et le Breuil-Coiffaud ce week-end, qui n'a finalement pas eu lieu, grâce notamment à l'intervention des services de Gendarmerie qui ont fait des contrôles systématiques sur le secteur pendant la nuit.
- Travaux de voirie : M. le Maire confirme que les travaux de voirie votés vont commencer très prochainement, notamment sur Ardilleux, sur L'Houmelée au niveau de la réserve incendie qui est pratiquement vidée, l'eau ayant servi à arroser les plantations.
- Chauffage sur les logements : M. le Maire rappelle qu'un projet de changement de chauffage pour les logements communaux avait été voté par le conseil, il va demander plusieurs devis auprès d'artisans. Il propose qu'un programme global soit finalement prévu afin de tout financer, à voir pour des pompes à chaleur avec climatisation réversible. Dès que les devis seront réceptionnés une décision finale sera étudiée avec le conseil. Dès à présent à l'unanimité le conseil municipal vote pour un projet global de rénovation énergétique de tous les logements communaux.
- Intégration fiscale des biens communaux : Isabelle BAUDRIT rappelle qu'il a été confié au Notaire de Chef-Boutonne l'intégration de tous les biens qui appartenaient aux 4 anciennes communes (terres + biens immobiliers) à la Commune de Valdelaume, puisque cela ne se fait pas automatiquement lors de la création d'une commune. La Notaire rencontrée dernièrement finalise le dossier pour une signature d'ici la fin de l'année, précisant qu'elle doit encore obtenir confirmation s'il est nécessaire d'intégrer l'estimation actuelle de tous les biens immobiliers, auquel cas il faudra se rendre sur place pour chaque bâtiment afin qu'elle en établisse une estimation. Isabelle BAUDRIT est en lien avec elle pour cette démarche.
- Parquet de danse : M. le Maire a obtenu confirmation par l'entreprise ARCHAIMBAUD du prix de palettes soit 6€ la palette, il en faut environ 100, qu'il faudra recouvrir de planches. Sur le principe le conseil donne son accord pour la réalisation de ce parquet. Il sera prêté à toutes les associations de la commune uniquement.

Fin de la réunion à 22h00

La secrétaire

Le Maire

MAIRIE DE VALDELAUME
79110 (Deux-Sèvres)
R.F.